

# FORMATION INITIALE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE



**PARIS  
VAL DE  
SEINE**  
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE

# SOMMAIRE

- 3 Édito
- 5 10 bonnes raisons de rejoindre l'ENSA Paris-Val de Seine
- 8 La formation
- 10 Présentation du 1<sup>er</sup> cycle
- 14 Grille de programme du 1<sup>er</sup> cycle
- 20 Emploi du temps - Licence 1<sup>ère</sup> année
- 21 Présentation du 2<sup>ème</sup> cycle
- 25 Grille de programme du 2<sup>ème</sup> cycle
- 27 Et après ? Les formations proposées par l'ENSA Paris-Val de Seine
- 30 Calendrier 2023 / 2024
- 32 Les échanges internationaux
- 36 S'inscrire à l'École pour l'année 2023 / 2024
- 37 Entrée en 1<sup>ère</sup> année
- 39 Entrée par équivalence
- 39 Transfert entre écoles nationales supérieures d'architecture

## LIENS UTILES



# ÉDITO



Philippe Bach,  
Directeur

Communauté d'enseignement et de recherche en architecture de 2 300 personnes, l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine accueille et forme près d'un étudiant en architecture sur dix en France.

250 enseignants et chercheurs, 70 personnels administratifs et techniques permettent de proposer une formation et un environnement de qualité aux 2000 étudiants de notre École.

L'ENSA Paris-Val de Seine se caractérise par sa grande diversité pédagogique. L'existence de deux laboratoires de recherche (l'EVCAU et le CRH LAVUE) ainsi que 78 conventions internationales, sur tous les continents, participent de cette ouverture.

L'école est engagée pour la bifurcation écologique et la transition numérique. Elle est attachée à la mise en oeuvre du « Plan santé étudiant ».

Notre École bénéficie d'équipements de premier ordre : la matériauthèque, la bibliothèque, l'atelier maquettes, les studios photo et vidéo, le parc informatique et le Fablab sont autant de ressources et de perspectives pour la pédagogie et les travaux d'étudiants.

L'École propose tout au long de l'année des expositions et des conférences, des présentations de travaux d'étudiants réalisés dans le cadre des enseignements ou des voyages d'études.

La vie étudiante est particulièrement développée et porteuse de sens et de projets ; aujourd'hui près d'une vingtaine d'associations participent au dynamisme de l'École.

Notre ambition est de travailler collectivement au développement d'une grande école d'architecture. Une école située au cœur d'une très vaste opération urbaine en devenir : Paris Rive Gauche, et associée à Université Paris Cité au sein d'un campus ouvert de plus de 40 000 étudiants et 8 000 enseignants ou chercheurs.



## 10 BONNES RAISONS DE CHOISIR L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE

### RAISON N°1

**Un corps enseignant de grande qualité, aux profils très diversifiés**

250 enseignants constituent l'équipe pédagogique de l'ENSA Paris-Val de Seine. Leurs champs disciplinaires sont :

- Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine
- Histoire et cultures architecturales
- Sciences et techniques pour l'architecture
- Usages et outils numériques ;
- Villes et territoires
- Arts et techniques de la représentation
- Sciences humaines et sociales .

### RAISON N°2

**Une offre pédagogique variée**

L'ENSA Paris-Val de Seine se caractérise par la très grande diversité de son offre pédagogique et de ses approches de l'enseignement de l'architecture. Associant des équipes enseignantes issues d'horizons multiples, elle permet à ses étudiants d'expérimenter au cours de leur cursus des pédagogies et des problématiques diverses, s'efforçant de les préparer au mieux à leur insertion professionnelle..

L'existence de deux laboratoires de recherche (l'EVCAU et le LAVUE-CRH) ainsi que 78 conventions internationales, avec tous les continents participent de l'ouverture qui définit l'ENSA Paris-Val de Seine.

Elle offre 5 parcours spécialisés : en design avec l'École supérieure d'art et de design d'Orléans, en architecture intérieure avec l'école Camondo, en ingénierie avec l'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Paris, en urbanisme avec la Politecnico de Milan et en patrimoine avec l'Université Iuav de Venise.

### RAISON N°3

**Un campus universitaire pluridisciplinaire**

L'ENSA Paris-Val de Seine est associée à Université Paris Cité par décret et à l'Alliance Sorbonne Paris Cité par convention.

C'est une opportunité pour développer des projets communs et mutualiser des actions dans tous les domaines.

L'École s'inscrit dans un campus accueillant plus 40 000 étudiants et 8 000 enseignants ou chercheurs.

Avec Université Paris Cité, l'Institut national des langues et civilisations orientales, la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations, l'École des hautes études en sciences sociales, la Fondation Maison des sciences de l'homme ou l'Université de Chicago, l'ENSA Paris Val de Seine se développe sur un campus pluridisciplinaire.

## RAISON N°4

### Une vie étudiante intense

Près de vingt associations dynamisent la vie étudiante de l'ENSA-Paris-Val de Seine. Côté loisirs, il y en a pour tous les goûts : musique et arts (Brigade du Cuivre, AM...), sport (AS, FSEA, Asenea...), voyages et soirées (BDE) ou l'architecture (ATK, FabLab...).

Niveau pratique, la COOP pour l'achat de matériel, la Kfet pour la restauration, Jaub pour la vie active, AMI pour la mobilité internationale... L'ensemble est piloté par la Fédération des masses, associations et élus étudiants (FED).

## RAISON N°5

### Une vie culturelle dynamique

L'ENSA Paris-Val de Seine propose tout au long de l'année des expositions et des conférences, des présentations de travaux d'étudiants réalisés dans le cadre des enseignements, de workshops ou des voyages d'études. L'exposition de rentrée est consacrée aux meilleurs projets de fin d'études (PFE).

## RAISON N°6

### Un quartier architecturalement innovant

La Zac Paris Rive Gauche, sur laquelle est implantée l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine, est un remarquable exemple de développement urbain édifié sur un ancien site industriel qui borde la Seine et s'étend jusqu'à Ivry sur Seine. La Zac Paris Rive Gauche accueille le travail d'architectes de renom. Elle laisse à voir une composition architecturale inédite et l'utilisation de matériaux innovants. L'école propose aux étudiants de nombreux lieux de projet

d'architecture inscrits sur ce site, en particulier lors du Workshop Européen.

## RAISON N°7

### Un bâtiment signé Frédéric Borel, grand prix de l'architecture 2010

L'ENSA Paris-Val de Seine est installée 3-15, quai Panhard et Levassor, Paris 13<sup>ème</sup> depuis 2007. Elle est au cœur de la ville des mobilités (RER C, Métro ligne 14, Bus, Tramway et Vélib). Implantée le long de la Seine, l'ENSA Paris-Val de Seine se compose d'un ensemble architectural dont le maître d'œuvre est l'architecte Frédéric Borel. Ainsi, un bâtiment contemporain de sept étages dresse sa silhouette à côté du bâtiment réhabilité d'une ancienne usine d'air comprimé du XIX<sup>e</sup> siècle, la SUDAC, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

## RAISON N°8

### Des étudiants primés

Concours national d'idées d'équipements sportifs innovants, Concours EIFFEL, Concours Construire en pierre structurale et Archi'bois (tous deux co-organisés par l'ENSA Paris-Val de Seine), Boarding 16, Concours d'architecture BIM, AJAP (jeunes architectes et paysagistes), Concours Mini-Maousse, Concours Fondation « Amis de Médecins du monde », Concours « Mutation urbaine » CAUE de Paris, DOCEXDOCE, Construire Acier, Trophée Béton, Réinventer Paris sont autant d'événements qui ont récompensé des étudiants et étudiantes de l'ENSA Paris-Val de Seine. Et bien d'autres à venir...

## RAISON N°9

### Un.e diplômé.e en architecture sur dix formé.e à l'ENSA Paris-Val de Seine

L'ENSA Paris-Val de Seine accueille et forme près d'un.e étudiant.e en architecture sur dix en France. L'École est dotée d'une plateforme collaborative et gratuite "Alumni ENSA Paris-Val de Seine". Elle est un espace d'échanges et de rencontres ayant pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle, d'encourager les collaborations, de multiplier les opportunités de carrière et ainsi, de valoriser le diplôme. Cet outil accompagne également les étudiants dans la recherche d'un stage ou d'une alternance, puis dans le démarrage de leur vie professionnelle.

## RAISON N°10

### Des centres de ressources et des équipements de qualité

La bibliothèque propose au prêt ou à la consultation dans un cadre somptueux, un fonds de 20 000 ouvrages et 80 abonnements à des revues spécialisées françaises et étrangères. La matériauthèque est la plus importante au sein des ENSA.

L'atelier maquettes offre aux étudiants un espace, de l'outillage et un encadrement adapté à la réalisation de leurs maquettes. Le studio photo-vidéo est doté d'appareils photos et de caméras de dernière génération.

Le FabLab a été créé par des étudiants. Il met en commun des outils de fabrication numérique.



## LA FORMATION

L'enseignement de l'architecture est organisé dans les écoles d'architecture sur la base du schéma européen L-M-D, Licence - Master - Doctorat et des crédits ECTS (European Credits Transfer System).

La formation initiale des architectes est organisée en deux cycles :

- le 1<sup>er</sup> cycle, conduisant au diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de Licence (Bac + 3 ans)
- le 2<sup>ème</sup> cycle, conduisant au diplôme d'État d'architecte (DEA), conférant le grade de Master (Bac + 5 ans)

Elle peut être prolongée par une formation d'un an visant à obtenir l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), par des formations de spécialisation d'une ou deux années ou encore par une formation doctorale de trois ans.

Le premier cycle a pour objectif de construire un socle de compétences commun à tous les étudiants.

Le deuxième cycle est consacré à l'approfondissement et à la construction d'un parcours personnalisé. Les études sont organisées en semestres.

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) regroupant plusieurs enseignements complémentaires.

L'École organise deux rentrées, l'une pour le semestre d'automne (de septembre à janvier), l'autre pour le semestre de printemps (de février à juillet), avec une coupure en février. Une mobilité d'un ou deux semestres à l'étranger est proposée durant le deuxième cycle.

Enfin l'École propose divers parcours complémentaires en 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles.

→ Le 1<sup>er</sup> cycle permet la participation à deux parcours pédagogiques, l'un avec l'École Supérieure d'Art et de Design d'Orléans et l'autre avec l'École Camondo, qui forme des architectes d'intérieur-designers.

→ Le 2<sup>ème</sup> cycle d'études offre l'opportunité aux étudiants d'orienter leur parcours pédagogique dans trois directions : la voie générale définie par les domaines d'études, les doubles diplômes internationaux (double diplôme avec l'IUAV de Venise ou double diplôme avec le Politecnico di Milano) ou le Master en apprentissage.

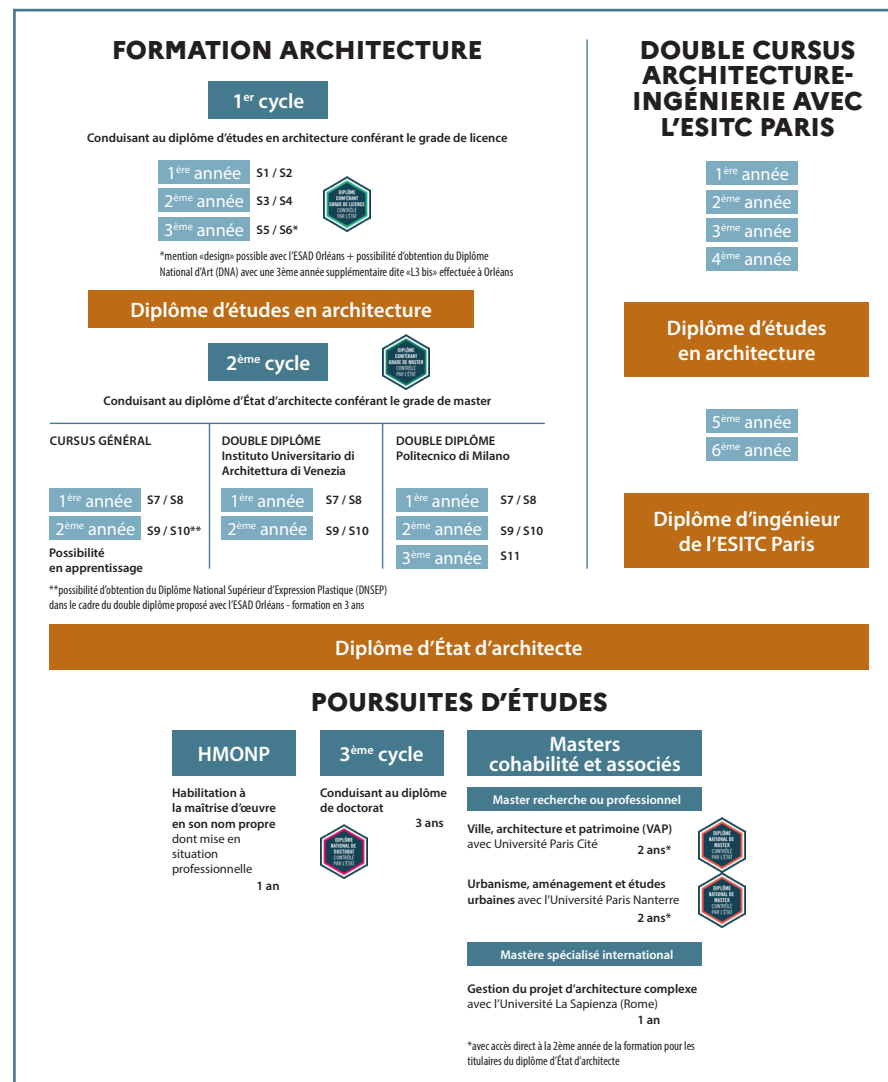
### Double cursus architecte ingénieur

Depuis la rentrée 2023, l'ENSA Paris-Val de Seine et l'ESITC - École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction, située à Arcueil proposent un double-cursus architecte/ingénieur.

Les 2 établissements s'associent pour créer une formation postbac unique en 6 ans. L'objectif de ce nouveau cursus est de former de futurs professionnels à une compétence globale en gestion de projet (de la conception à la réalisation), en adéquation avec la demande croissante des entreprises du secteur et du public. Les étudiants sont intégrés aux cours des deux établissements. Un semestre est prévu à l'étranger et chaque année un stage ponctue le parcours. Le double-diplôme est ouvert à 30 étudiants. Les inscriptions se font via la plateforme

Parcoursup. Les candidats doivent être issus de Terminale Générale et avoir suivi une spécialité scientifique (Mathématiques ou Physique obligatoirement) ou de

Terminale Technologique : STI 2D. Admissibilité après étude du dossier scolaire et du projet de formation ; Admission après entretien de motivation.



### DOUBLE CURSUS ARCHITECTURE-INGÉNIERIE AVEC L'ESITC PARIS

- 1<sup>ère</sup> année
- 2<sup>ème</sup> année
- 3<sup>ème</sup> année
- 4<sup>ème</sup> année

Diplôme d'études en architecture

- 5<sup>ème</sup> année
- 6<sup>ème</sup> année

Diplôme d'ingénieur de l'ESITC Paris

## PRÉSENTATION DU 1<sup>ER</sup> CYCLE



Le premier cycle est dédié à l'acquisition des savoirs élémentaires, à la découverte des notions fondamentales et à l'initiation à la conception du projet dans ses principales composantes (théoriques, techniques, culturelles). Il a pour finalité de permettre à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture architecturale et urbaine, de maîtriser les outils et moyens de représentation de l'architecture, d'élaborer un projet d'architecture simplifié. Le cycle comprend un stage ouvrier et un stage de première pratique, ainsi qu'un rapport d'études et sa soutenance.

### Les savoirs attendus en fin de cycle

Ils comprennent l'acquisition :

- d'une culture architecturale de base ;
- de connaissances sur les théories et l'histoire de l'architecture ;
- de notions élémentaires dans les champs des sciences et techniques pour l'architecture, des sciences humaines et sociales, des arts plastiques et de la ville et du territoire.

### Les compétences attendues

Elles se rapportent à la capacité à « projeter », c'est-à-dire à :

- analyser et comprendre une situation de projet simplifiée (étude d'un programme, appréhension d'un contexte géographique, social, historique) ;
- formuler une hypothèse (raisonnement, conceptualisation) ;
- maîtriser les principaux outils de conception et de représentation de l'espace architectural ;
- dominer l'expression graphique, écrite et orale ;
- traduire la démarche dans une mise en forme ou une mise en espace.

### Les champs disciplinaires

Les enseignements couvrent les différents champs disciplinaires qui concourent à l'enseignement de l'architecture. Ils sont organisés en quatre catégories d'unités d'enseignement :

- La fabrique du projet (représentant près de la moitié des crédits ECTS et des heures encadrées)
- L'approche culturelle
- La maîtrise technique
- Expériences pour le projet.

### Organisation des enseignements

En premier cycle, les enseignements sont structurés en 6 semestres, correspondant à trois années universitaires, valant 180 ECTS.

Les crédits ECTS sont une unité de valeur commune aux pays européens. Ce système est destiné à faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études afin de favoriser la mobilité entre les établissements. Une valeur numérique représentant la charge de travail à réaliser par l'étudiant est affectée à chaque unité d'enseignement.

Le premier cycle compte 24 unités d'enseignement, soit 4 UE par semestre.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés auxquels s'ajoute l'enseignement du projet.

Sur les 6 semestres, 2 200 heures environ sont encadrées par les enseignants et 2 000 heures consacrées au travail personnel. Ainsi chaque semestre les étudiants bénéficient d'un encadrement de 300 à 400 heures, dont 120 heures pour le projet. Ce fort taux d'encadrement se traduit par un emploi du temps dense, comprenant 2 journées et demi dédiées au projet et à l'enseignement transversal qui lui est associé chaque semestre (comprenant temps encadré et temps de travail personnel) et deux journées de cours et travaux dirigés se déroulant en général de 8h30 à 18h (la durée standard d'un cours ou TD est de 2h).

Dans le cadre du programme pédagogique mis en œuvre depuis 2019, le jeudi après-midi est libéré de toute activité pédagogique pour laisser du temps libre aux étudiants.

### Mode de validation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par contrôle continu, soit par examen à l'issue du semestre, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

### Les stages

Le premier cycle comporte deux stages obligatoires intégrés dans l'enseignement :

- Le stage ouvrier et/ou de chantier  
En 1<sup>ère</sup> année, d'une durée minimum de 2 semaines. Il se déroule dans toute structure intervenant dans la production du cadre bâti (entreprises de bâtiment ou travaux publics, artisans, chantiers de fouilles archéologiques ou de restauration du patrimoine...) en France ou à l'étranger.

À l'issue du stage, les étudiants établissent un rapport de stage.

- Le stage de première pratique  
En 2<sup>ème</sup> année, d'une durée minimum de 4 semaines.  
Il se déroule dans toute structure intervenant dans la conception architecturale ou urbaine (collectivité locale, agence d'architecture ou d'urbanisme, administration d'État) en France ou à l'étranger.  
A l'issue du stage, les étudiants produisent un rapport de stage comprenant un rapport d'activité complété d'une analyse critique de l'expérience professionnelle. Les étudiants réalisant leur stage en Europe peuvent bénéficier d'un appui financier de l'Union Européenne, via le programme Erasmus +.

### Les langues vivantes

En 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années, les langues font l'objet d'un enseignement spécifique. Les langues actuellement proposées au choix de l'étudiant sont l'anglais, l'espagnol, l'italien, le portugais et le français langue étrangère.

### Le parcours libre

Le programme pédagogique du 1<sup>er</sup> cycle intègre un parcours libre au titre des options en S3, S5 et S6. Il constitue une possibilité offerte aux étudiants, non une obligation. Il peut être validé au même titre qu'un cours optionnel, une fois dans l'année de L2 et/ou L3.

## Le voyage d'études "Lecture d'une ville européenne"

En 2<sup>ème</sup> année, au semestre de printemps, les étudiants participent à un voyage d'études. Ce séjour leur offre l'opportunité de découvrir une ville européenne et son patrimoine architectural tout en expérimentant le «voyage de l'architecte». Ce voyage donne lieu à une préparation pédagogique spécifique en amont puis à une restitution commune des travaux réalisés dans ce cadre.

## Les semaines intensives

Un enseignement intensif consiste à proposer une action en continu sur un objet d'études précis. Positionné en général en début de chaque semestre, ce temps, d'une durée d'une semaine, est dédié à un travail qui peut être à la fois inter-années et transdisciplinaire.

## Le rapport d'études

Le rapport d'études est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignements reçus et/ ou de stages suivis. Ce rapport, de 10 à 20 pages, constitue une première expérience de réalisation d'un document pensé, construit et écrit.

## L'obtention du diplôme

Le diplôme d'études en architecture, conférant le grade de licence, est délivré par un jury après la validation de l'ensemble des unités d'enseignement du premier cycle et l'acquisition des 180 ECTS.

## La mobilité internationale

Tout étudiant à partir de la licence 3 ou master 1, peut bénéficier d'une mobilité d'études d'un semestre ou d'une année dans un établissement partenaire de l'École (programme Erasmus+ ou convention bilatérale).



# GRILLE DE PROGRAMME DU 1<sup>ER</sup> CYCLE

## L1 REPRÉSENTER

SEMESTRE 1		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS
Découvrir							
UEL 1.10 LA FABRIQUE DU PROJET	Projet	8	14	120	150	270	12
	ET : TPCAU / ATR - Représentations Culture numérique dont 1 cours commun Code de la représentation (2x2h ou 4h)	3	11	44	0	44	2
				164	150	314	14
UEL 1.20 L'APPROCHE CULTURELLE	Cours 1 - Théorie 1	1	10	20	20	40	2
	Cours 2 - Introduction à l'histoire de l'architecture du XX <sup>e</sup> siècle	1	10	20	20	40	2
	Cours 3 - Introduction à la sociologie et à l'anthropologie	1	10	20	20	40	2
				60	60	120	6
UEL 1.30 LA MAÎTRISE TECHNIQUE	Cours 1 - Le contexte de l'architecture - Enjeux climatiques et ressources	1	10	20	20	40	2
	Cours 2 - Outils et connaissances de base	1	10	20	20	40	2
	Cours 3 - Technologies de la construction - D'hier à aujourd'hui	1	10	20	20	40	2
				60	60	120	6
UEL 1.40 EXPÉRIENCES POUR LE PROJET	TD - ATR/APV - Penser avec le dessin	1	10	40	0	40	2
	Semaine Workshop - APV / ATR / TPCAU	1	1	20	20	40	2
				60	20	80	4

S 1

Heures encadrées	344
Heures personnelles	290
Total heures	634
ECTS	30

## SEMESTRE 2

### Concevoir

SEMESTRE 2		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS
Concevoir							
UEL 2.10 LA FABRIQUE DU PROJET	Projet	8	14	120	150	270	12
	Enseignement transversal : TPCAU / ATR - Représentations Culture numérique dont 1 cours commun Représentation numérique (2x2h ou 4h)	3	11	44	0	44	2
				164	150	314	14
UEL 2.20 L'APPROCHE CULTURELLE	Cours 1 - Théorie 2	1	10	20	20	40	2
	Cours 2 - Antiquité et Moyen-Âge	1	10	20	20	40	2
	Cours 3 - Géographie des villes	1	10	20	20	40	1
	Cours 4 - Pensées critiques de la ville	1	10	20	20	40	2
	Cours 5 - Histoire de l'art	1	10	20	20	40	1
			100	100	200	8	
UEL 2.30 LA MAÎTRISE TECHNIQUE	Cours 1 - Cours / TD : Le contexte de l'architecture : Confort et climat	1	7	14	14	28	2
	3		6	0	6		
	Cours 2 - Cours / TD : Résistance des matériaux et Initiation structurelle	1	6	12	12	24	1
	4		8	0	8		
Cours 3 - Conception structurelle 1 : Trame, portée, franchissement, stabilité	1	10	20	20	40	1	
			60	46	106	4	
UEL 2.40 EXPÉRIENCES POUR LE PROJET	Semaine Workshop	3	1	20	20	40	2
	Stage ouvrier ou de chantier - 2 semaines	1	2	0	70	70	2
				20	90	110	4

S 2

Heures encadrées	344
Heures personnelles	386
Total heures	730
ECTS	30

Total Licence 1

Heures encadrées	688
Heures personnelles	676
Total heures	1364
ECTS	60



# GRILLE DE PROGRAMME DU 1<sup>ER</sup> CYCLE

## L2 CONSTRUIRE

### SEMESTRE 3

Structures, Matières

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS
UEL 3.10 UE 3.10 - FABRIQUE DU PROJET	Projet	8	14	120	150	270	12
	ET1 - Construction	3	11	22	0	22	1
	ET2 - Numérique	3	11	22	0	22	1
				164	150	314	14
UEL 3.20 L'APPROCHE CULTURELLE	Cours 1 - Théorie 3 : Introduction aux théories et modes de conception de l'édifice	1	10	20	20	40	2
	Cours 2 - Histoire de l'architecture XV <sup>e</sup> - XVII <sup>e</sup> siècle	1	10	20	20	40	2
	Cours 3 - Histoire et Théorie du paysage	1	10	20	20	40	2
					60	60	120
UEL 3.30 LA MAÎTRISE TECHNIQUE	Cours 1 - TD Expérimentation : Écologie	1	10	20	20	40	2
	Cours 2 - Structures en béton, Structures en acier	1	10	20	20	40	2
					40	40	80
UEL 3.40 EXPÉRIENCES POUR LE PROJET	Cours optionnel	1	10	20	20	40	1
	Langue étrangère	1	10	20	0	20	1
	TD - Numérique : Labs	1	10	20	0	20	2
	Workshop STA Structures	2	1	20	10	30	2
					80	30	110

S 3

Heures encadrées	344
Heures personnelles	280
Total heures	624
ECTS	30

### SEMESTRE 4

Ambiances, Environnement

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS
UEL 4.10 FABRIQUE DU PROJET	Projet	8	14	120	150	270	12
	ET 1 - Ambiances	3	11	22	0	22	1
	ET 2 - Culture numérique	3	11	22	0	22	1
				164	150	314	14
UEL 4.20 L'APPROCHE CULTURELLE	Cours 1 - Théorie 4	1	10	20	20	40	2
	Cours 2 - Histoire de l'architecture du 19 <sup>e</sup> siècle	1	10	20	20	40	1
	Cours 3 - Anthropologie de l'espace	1	10	20	20	40	1
	Cours 4 - "Ce que fait l'écologie à la ville"	1	10	20	20	40	1
					80	80	160
UEL 4.30 LA MAÎTRISE TECHNIQUE	Cours 1 - Ambiances : confort thermique	1	10	20	20	40	2
	Cours 2 - Structure : Conception enveloppes	1	10	20	20	40	2
					40	40	80
UEL 4.40 EXPÉRIENCES POUR LE PROJET	TD - Projet Plastique	2	10	40	0	40	2
	Workshop Voyage d'études	1	1	20	10	30	1
	Stage 1 <sup>ère</sup> pratique	1	-	0	140	140	4
					60	150	210

S 4

Heures encadrées	344
Heures personnelles	420
Total heures	764
ECTS	30

Total Licence 2

Heures encadrées	688
Heures personnelles	700
Total heures	1388
ECTS	60

# GRILLE DE PROGRAMME DU 1<sup>ER</sup> CYCLE

## L3 CONTEXTUALISER

### SEMESTRE 5

Transformer l'existant, temporalités

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS
UEL 5.10 FABRIQUE DU PROJET	Projet	8	14	120	180	300	12
	ET 1 - Patrimoine Enveloppes / HCA	3	11	22	0	22	1
	ET 2 - Patrimoine Enveloppes / STA CIMA et OMI	3	11	22	0	22	1
				164	180	344	14
UEL 5.20 L'APPROCHE CULTURELLE	Cours 1 - Cours Théorie 5	1	10	20	20	40	2
	Cours 2 - La transformation de l'existant : histoire, pratiques, héritage	1	10	20	20	40	2
	Cours 3 - L'urbanisme contemporain et sa fabrique	1	10	20	20	40	2
	Cours 4 - Logement, Habiter	1	10	20	20	40	2
				80	80	160	8
UEL 5.30 LA MAÎTRISE TECHNIQUE	Cours 1 - Énergies et Techniques	1	10	20	20	40	2
	Cours 2 - Intervention existant	1	10	20	20	40	2
				40	40	80	4
UEL 5.40 EXPÉRIENCES POUR LE PROJET	Langue étrangère	1	10	20	0	20	2
	Enseignement optionnel intensif ou parcours libre	1	1	20	10	30	2
				40	10	50	4

### S 5

Heures encadrées	324
Heures personnelles	310
Total heures	634
ECTS	30

### SEMESTRE 6

Espace commun, espace public, territoires

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS
UEL 6.10 FABRIQUE DU PROJET	Projet Intensif de lancement Espaces publics VT STA Ambiances	8	15	120	180	300	12
	ET 1 - Ville et société / VT	3	11	22	0	22	1
	ET 2 - Ville et société / SHS	3	11	22	0	22	1
				164	180	344	14
UEL 6.20 L'APPROCHE CULTURELLE	Cours 1 - Cours Théorie 6	1	10	20	20	40	2
	Cours 2 - Histoire urbaine	1	10	20	20	40	2
	Cours 3 - Analyse et représentation de la ville et du territoire	1	10	20	20	40	1
	Cours 4 - Usages des espaces publics	1	10	20	20	40	1
				80	80	160	6
UEL 6.30 LA MAÎTRISE TECHNIQUE	Cours 1 - Structures	2	10	20	20	40	2
	Cours 2 - Urbanités 2.0	2	10	20	20	40	2
				40	40	80	4
UEL 6.40 EXPÉRIENCES POUR LE PROJET	Cours optionnel 1	1	10	20	10	30	1
	Cours optionnel 2 ou parcours libre	1	10	20	10	30	1
	Méthodologie et encadrement du rapport de licence	2	10	20	32	52	4
				60	52	112	6

### S 6

Heures encadrées	344
Heures personnelles	352
Total heures	696
ECTS	30

### Total Licence 3

Heures encadrées	688
Heures personnelles	662
Total heures	1330
ECTS	60

### Total Licence

Heures encadrées	2044
Heures personnelles	2038
Total heures	4082
ECTS	180

SEMESTRE 1

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques	<i>Le contexte de l'architecture - Enjeux climatiques et ressources</i> 8h30h-10h30 Amphi 310	<i>Introduction à l'histoire de l'architecture</i> 8h30-10h30 Amphi 310	Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques	Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques
	<i>Sociologie - Anthropologie</i> 10h45-12h45 Amphi 310	<i>Théorie 1</i> 10h45-12h45 Amphi 310		
Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques	<i>Outils et connaissances de base</i> 14h - 16h Amphi 310	<i>Arts Plastiques Penser avec le dessin</i> 14h-18h	Libre	Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques
	<i>Technologies de la construction</i> 16h15 - 18h15 Amphi 310			

SEMESTRE 2

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques	<i>Le contexte de l'architecture - Confort et climat</i> 8h30-10h30 Amphi 310	<i>Histoire de l'art</i> 8h30-10h30 Amphi 310	Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques	Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques
	<i>Conception structurelle 1 : trame, portée, franchissement, stabilité</i> 10h45-12h45 Amphi 310	<i>Théorie 2</i> 10h45-12h45 Amphi 310		
Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques	<i>Géographie des villes</i> 14h-16h Amphi 310	<i>Pensées critiques de la ville</i> 14h-16h Amphi 310	Libre	Projet ou temps de travail personnel ou Représentation - cultures numériques
	<i>Antiquité et Moyen-Âge</i> 16h15-18h15 Amphi 310	<i>Résistance des matériaux et initiation structurelle</i> 16h15-18h15 Amphi 310		

## PRÉSENTATION DU 2<sup>ÈME</sup> CYCLE



Le deuxième cycle conduit au diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant le grade de master. C'est un cycle d'approfondissement et d'initiation à la recherche, où niveau d'exigence et pluridisciplinarité sont accrus. Il est fondé sur une autonomie croissante qui a pour perspective le projet de fin d'études (PFE). L'étudiant construit son parcours personnel dans le choix des différents enseignements durant les quatre semestres.

L'enseignement répond à trois objectifs : professionnel, universitaire, prospectif. Le 2<sup>ème</sup> cycle est organisé en 6 domaines d'études (DE) qui structurent les enseignements du projet, les séminaires, le mémoire, les cours et les TD. Ils constituent une offre pédagogique diversifiée, à l'intérieur de laquelle l'étudiant peut fabriquer un parcours personnel cohérent.

### → Écologies

Les écologies architecturales et urbaines qu'aborde le domaine d'études cherchent de nouveaux processus, de nouveaux modes d'élaboration de la morphogénèse, de nouvelles esthétiques, de nouveaux territoires pour répondre aux grands questionnements de notre époque :

- Comment construire durable ?
- Que recouvre, au cas par cas, le mot « durable » ?

- Comment édifier et habiter à moindre coût ? Moindre coût écologique face à la raréfaction des ressources, moindre coût économique, face à la mondialisation, moindre coût environnemental, face aux fléaux des pollutions de toutes sortes, moindre coût social, face aux déséquilibres de la mondialisation ?

- Comment surtout, en ce qui nous concerne précisément, re-créer des formulations claires et transmissibles pour des théories du projet architectural et urbain contemporaines de notre temps et pour leurs enseignements ?

### Ces domaines d'études sont :

#### → Alto, Architecture-laboratoire des territoires ouverts

La pratique théorique du projet est au centre de l'enseignement. L'expérimentation en est le maître-mot. Cette pratique se fonde sur une connaissance de l'habiter et des pratiques sociales qui lui sont liées. Elle cherche à produire des lieux ouverts, non seulement pour éviter la production d'objets isolés qui ne seraient issus que d'élan esthétiques, mais aussi pour apprendre à résister aux forces économiques avides de mobilité. Elle suppose des hypothèses, qui doivent être démontrées. La signification du sigle : « Architecture - Laboratoire des Territoires Ouverts » veut pointer l'urgence de placer la recherche au cœur de l'élaboration, et donc au cœur de l'activité projectuelle, pour une architecture présente et pertinente, en recherche permanente.

#### → Expérimental, Dispositifs - fabrications - numériques

Dans ce domaine d'études, l'architecture serait donc prise comme à ses frontières, à ses limites, mais en considérant ces limites comme centrales, comme participant de l'indéfinition actuelle de l'architecture, comme matière de production, source

d'implication concrète dans le réel. L'architecture y sera parfois considérée comme une indisciplinée (par rapport à ses propres règles, à ses propres théories, à toute recherche de «fondamentaux»), ce qui sera une manière de s'inscrire dans une histoire récente de l'architecture, dans son actualité, dans sa capacité à participer du contemporain. Refusant toute thématique univoque, «Expérimental» s'appuie sur l'hétérogénéité assumée des positions de ses acteurs pour susciter des confrontations et placer les étudiants dans une situation d'incertitude dynamique, toujours positive, pragmatique et réflexive.

## → Faire

Le faire artistique (Poiesis) et le savoir-faire (Teknè) sont au cœur du métier des architectes qui construisent, qui exercent la maîtrise d'œuvre. Le DE "Faire" place cette ambivalence propre à l'architecture et au métier d'architecte au cœur de son dispositif pédagogique. Il ne la ferme pas dans un corps théorique, au contraire, il en fait le moteur de recherche. "Faire" entend former des architectes aptes à la conception et à la construction. Qu'ils sachent exprimer pleinement leur personnalité et leur vouloir à travers le projet d'architecture et surtout qu'ils sachent comment se fabriquer un projet d'architecture aujourd'hui. Une telle ambition exige une ouverture totale à toutes les tendances et techniques architecturales. L'enseignement du projet exige une expérimentation exhaustive des possibles, des contextes comme des tendances architecturales. Une grande variété de sujets, de sites, de contraintes formelles, typologiques, préparent les futurs architectes à un métier en constante quête de sens et qui ne cesse d'évoluer. Nous proposons un enseignement en atelier, dans un lieu de travail

« professionnel », où le brassage des promotions d'étudiants crée l'émulation nécessaire à tout enseignement rigoureux et créatif.

## → Territoires

Le domaine d'études se propose de dépasser l'approche topologique pour cerner la nature des rapports entre le projet architectural et les spécificités des lieux. Comment transformer ou fonder des organisations urbaines, des espaces publics et des architectures reliés à un territoire, à son histoire, à son climat, à sa lumière « leur incontournable substrat, leur espace physique, milieu des vivants » (F. Choay) ? Quelles formes de ville, d'espaces publics et de bâtiments pour «habiter» des lieux ? Comment développer une démarche écologique, articuler ressources du passé et expérience du présent, saisir les réseaux d'influences et de références, pour installer les nouveaux usages contemporains de la ville et des édifices ? L'internationalisation et la déshumanisation de l'architecture, la prolifération de constructions génériques, les fuites régionalistes, tous ces signes d'une interrogation légitime sur les rapports de l'architecture et du lieu, de son milieu, montrent à quel point la question semble cruciale et complexe. Comment l'architecte aux XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècles aborde-t-il cette complexité ? Quels sont les outils dont il dispose alors que tous les scénarios sont envisageables ?

## → Transformation, Temporalités de l'existant et des patrimoines

Un domaine d'études ouvert à la liberté de l'esprit. Sans frontière, l'architecture est un art universel ; contribuant à faire découvrir la continuité de la vie intellectuelle d'une société à travers le temps, tout en fondant

la mémoire sociale et la culture d'un peuple. Comme l'illustre le patrimoine. L'architecture ne représente pas seulement une culture et une civilisation, elle la construit à travers le temps. Et, « construire dans le construit » est une des grandes opportunités actuelles offerte à l'architecte pour repenser son propre métier : dans ses principes, dans sa culture, ou dans ses relations à d'autres professions et compétences. C'est aussi une démarche imposée par la raréfaction du sol et des ressources

disponibles. Si l'architecture produit continuellement des connaissances dans les domaines de la construction, de la ville, du paysage et de l'environnement, nous considérons que ceux-ci permettent de comprendre et de résoudre les demandes de société, restées jusqu'alors sans solution. Comme les méthodes et les instruments développés à l'occasion de cette activité de recherche donnent à la collectivité une capacité de transformation indispensable, pour répondre à l'évolution de la société et de la culture contemporaine.



## Organisation des enseignements

Les enseignements du 2<sup>ème</sup> cycle sont structurés en 4 semestres, correspondant à deux années universitaires et valant 120 ECTS.

Tous les enseignements, quelle que soit leur forme pédagogique, sont rattachés à un domaine d'études.

Le séminaire constitue une nouvelle forme pédagogique dans laquelle l'étudiant est actif, dans la présentation d'exposés, la participation aux discussions. Le travail porte sur des écrits, des bâtiments visités, ou tout autre support. La matière du séminaire servira à alimenter le travail de projet et le mémoire. Les enseignements optionnels peuvent revêtir des formes variables, selon leur sujet et l'effectif admis : cours magistraux, mini-séminaires, apprentissage d'outils en TD...

### La 1<sup>ère</sup> année du 2<sup>ème</sup> cycle comprend deux temps particuliers :

- un workshop international associant six architectes exerçant en Europe ou au-delà de l'Europe autour d'une problématique commune.
- Le « parcours libre » permettant aux étudiants de valoriser une expérience ou activité mise en œuvre en dehors du programme de l'École.

### Le mémoire :

Résultant du travail engagé en 1<sup>ère</sup> année et soutenu pendant le 3<sup>ème</sup> semestre du cycle, le mémoire est un travail personnel écrit, conforme aux principes de rédaction universitaire, qui répond à une problématique issue d'un séminaire ou en lien avec le projet.

### Le projet :

Les enseignements du projet architectural et urbain se rattachent à un domaine d'études, dans lequel chaque groupe de projet situe une thématique particulière. Ils ont pour objectifs communs de favoriser l'autonomie des étudiants, d'approfondir une problématique en se confrontant à la complexité, d'aborder la question de la recherche architecturale.

### Le projet de fin d'études :

Le PFE est l'enseignement de projet du dernier semestre de la formation. Il permet d'effectuer la synthèse des acquis autour de la thématique choisie par l'étudiant. Celui-ci choisit le domaine d'études de son PFE, et le groupe de projet de ce DE au sein duquel il choisira son directeur d'études. Ce choix répond à deux objectifs : opérer la synthèse du parcours personnel de formation du 2<sup>ème</sup> cycle, et préparer l'insertion professionnelle future.

### La mention recherche :

Une possibilité particulière est ouverte aux étudiants qui souhaitent développer la dimension « recherche » de leur formation, notamment dans la perspective d'une thèse en architecture. En renforçant le lien entre le mémoire et le PFE, ils peuvent présenter l'ensemble devant un jury spécial, qui pourra accorder la mention « recherche » à leur diplôme. Pour l'obtention de cette mention, un cours spécifique de méthodologie de la recherche doit être suivi.

		Coefficient	Nombre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS
<b>SEMESTRE 7</b>							
UE P1 PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN	Projet 1 - 1 projet au choix dans les offres des DE	6	14	120	180	300	14
	Semaine intensive - 1 semaine en début de semestre		1	25	10	35	
	Cours processus de conception - 1 cours spécifique à chaque DE	1	10	20	20	40	2
				165	210	375	16
UE S1 PREPARATION A LA RECHERCHE	Méthodologie de l'écriture - cours	1	10	20	20	40	1
	Séminaire partie 1/2 - 1 séminaire au choix dans les offres des DE	8	10	60	50	110	7
				80	70	150	8
UE C1 COURS OBLIGATOIRES AU CHOIX	Cours obligatoires au choix	Cours 1	1	10	20	40	3
		Cours 2	1	10	20	40	3
				40	40	80	6

### SEMESTRE 8

UE P2 PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN	Projet 2 - Projet 2 au choix dans les offres des DE	6	14	120	180	300	13	
	Workshop européen - Intensif 1 semaine		1	25	10	35	1	
	Cours processus de conception - 1 cours spécifique à chaque DE	1	10	20	20	40	2	
				165	210	375	16	
UE S2 PREPARATION A LA RECHERCHE	Initiation à la recherche - Cours	1	10	20	0	20	1	
	Séminaire partie 2/2 - Sans la continuité du S7	8	10	60	50	138	7	
				80	70	150	8	
UE C2 COURS OBLIGATOIRES AU CHOIX	Cours obligatoires au choix	1 cours au choix dans les offres des DE	Cours 1	1	10	20	40	3
		Cours et parcours libre	Cours 2 ou parcours libre	1	10	20	40	3
				40	40	80	6	

### S7

Heures encadrées	285
Heures personnelles	320
Total heures	605
ECTS	30

### S8

Heures encadrées	285
Heures personnelles	320
Total heures	605
ECTS	30

### Total Master 1

Heures encadrées	570
Heures personnelles	640
Total heures	1210
ECTS	60

		Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS
<b>SEMESTRE 9</b>							
UE P3 PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN	Projet 3 - 1 projet au choix dans les offres des DE	6	14	120	180	300	14
	Cours de processus de conception - Cours mutualisé à l'échelle du domaine d'études - assuré par les groupes de projet	1	10	20	20	40	2
				140	200	340	16
UE M MÉMOIRES / RECHERCHE	Préparation au mémoire - contrôle continu - Mémoire dans la continuité du séminaire de M1	2	8	32	100	132	5
	Mémoire - Soutenance	8	2	8	30	38	8
	Enseignement Langue	1	10	20	0	20	1
				60	130	190	14

<b>SEMESTRE 10</b>							
UE PFE PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN	Préparation au PFE - contrôle continu	8	14	150	200	350	12
	Méthodologie de la recherche appliquée au mémoire	Cours obligatoire pour l'obtention d'un diplôme labellisé "recherche"	0/1	10	20	0	20
	Méthodologie de la recherche appliquée au mémoire		0/1	10	20	0	20
	PFE - Soutenance	8	4	70	30	100	10
	Stage de formation pratique (2 mois)	2	9	10	315	325	8
				270	545	815	30

S 9		S 10		Total Master 2	
Heures encadrées	200	Heures encadrées	270	Heures encadrées	470
Heures personnelles	330	Heures personnelles	545	Heures personnelles	875
Total heures	530	Total heures	815	Total heures	1345
ECTS	30	ECTS	30	ECTS	60

Total Master	
Heures encadrées	1040
Heures personnelles	1515
Total heures	2555
ECTS	120

## ET APRÈS ?

### LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE

#### La formation HMONP

La formation de l'architecte diplômé d'État (ADE) à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), porte spécifiquement sur l'exercice de la maîtrise d'œuvre et sur les responsabilités et compétences professionnelles qui s'y rattachent. Au cours de la formation à l'HMONP, les compétences et les méthodes sont acquises avec deux approches complémentaires : une approche théorique sur la base de modules de formations et d'études de cas et une approche pratique qui prend la forme d'une mise en situation professionnelle au sein d'une agence d'architecture. L'accent est mis sur le caractère complexe et multiple de la responsabilité de l'architecte maître d'œuvre et sur toutes les formes de cette responsabilité.

#### Les masters accrédités et associés et les formations post-master



L'ENSA Paris-Val de Seine propose des formations en partenariat avec certaines universités ou ENSA : ces formations sont proposées aux titulaires du DEA qui souhaitent compléter leur formation initiale. Les masters de spécialisation sont également accessibles, pour une entrée en M1, aux titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence.

#### → Master 2 parcours Ville, Architecture, Patrimoine (VAP) du master « Histoire, civilisations, patrimoine »

Formation co-accréditée avec Université Paris Cité. Avec le parcours « Ville, Architecture, Patrimoine » (VAP), le master propose une formation unique parmi les universités franciliennes. Elle permet aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie des métiers du patrimoine, de l'organisation institutionnelle de la gestion du patrimoine (en France et à l'étranger) et du fonctionnement des musées. Les titulaires du diplôme d'État d'architecte, ou diplôme équivalent obtenu à l'étranger, peuvent candidater directement à ce parcours.

#### → Master 2 Urbanisme, aménagement.

Formation en partenariat avec l'Université Paris-Nanterre. La formation prépare aux métiers de la ville et de l'aménagement. Elle offre des enseignements diversifiés et pluridisciplinaires, garantissant une ouverture aux problématiques de la ville, du territoire et de l'environnement par l'acquisition d'un socle de connaissances théoriques, de savoir-faire pratiques et d'études de terrain. 3 parcours sont proposés : "Fabrique de la ville et opérations d'habitat", "Projet urbain et montages d'opérations", "Ville durable et pratique de l'aménagement". Les titulaires du diplôme d'État d'Architecte, ou diplôme équivalent obtenu à l'étranger, peuvent candidater directement à cette spécialité.

→ **Mastère spécialisé international  
« Management de la complexité  
architectonique et urbaine »**

L'ENSA Paris-Val de Seine est associée à la Facoltà di Architettura dell'Università degli Studi di Roma « La Sapienza » afin de délivrer un diplôme italien de Mastère International de 2ème niveau nommé « Gestione del progetto complesso di architettura / Management du projet d'architecture complexe ».

**Doctorat**

À l'issue de leur Master, les étudiants peuvent envisager une poursuite d'études en 3<sup>ème</sup> cycle et préparer une thèse en architecture. La mention « Recherche » au Projet de Fin d'Études constitue un critère favorable à l'inscription en doctorat. Les étudiants sont encadrés au sein de 2 unités de recherche CRH (Centre de Recherche sur l'Habitat) et EVCAU (Environnements Numériques Cultures Architecturales et Urbaines).



# CALENDRIER 2023 / 2024

## SEMESTRE D'AUTOMNE

MOIS	J	M	J	M	J	M	J	M	J	M	J	M	J	M	J	M	J	M	J	M	J	M	J		
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JULIEN	AUGUST	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JULIEN	AUGUST		
MAR 1	MAR 2	MAR 3	MAR 4	MAR 5	MAR 6	MAR 7	MAR 8	MAR 9	MAR 10	MAR 11	MAR 12	MAR 13	MAR 14	MAR 15	MAR 16	MAR 17	MAR 18	MAR 19	MAR 20	MAR 21	MAR 22	MAR 23	MAR 24	MAR 25	
MAR 26	MAR 27	MAR 28	MAR 29	MAR 30	MAR 31	MAR 32	MAR 33	MAR 34	MAR 35	MAR 36	MAR 37	MAR 38	MAR 39	MAR 40	MAR 41	MAR 42	MAR 43	MAR 44	MAR 45	MAR 46	MAR 47	MAR 48	MAR 49	MAR 50	

## SEMESTRE DE PRINTEMPS

MOIS	J	M	J	M	J	M	J	M	J	M	J	M	J	M	J	M	J	M	J	M	J	M	J	M	J
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JULIEN	AUGUST	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JULIEN	AUGUST	SEPTEMBRE	
MAR 1	MAR 2	MAR 3	MAR 4	MAR 5	MAR 6	MAR 7	MAR 8	MAR 9	MAR 10	MAR 11	MAR 12	MAR 13	MAR 14	MAR 15	MAR 16	MAR 17	MAR 18	MAR 19	MAR 20	MAR 21	MAR 22	MAR 23	MAR 24	MAR 25	
MAR 26	MAR 27	MAR 28	MAR 29	MAR 30	MAR 31	MAR 32	MAR 33	MAR 34	MAR 35	MAR 36	MAR 37	MAR 38	MAR 39	MAR 40	MAR 41	MAR 42	MAR 43	MAR 44	MAR 45	MAR 46	MAR 47	MAR 48	MAR 49	MAR 50	

Legende : P = projet / C = cours  
\* jury projet long : groupes 2, 4, 5 et 6  
\*\* RDL = rapport de licence



## LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

L'ouverture internationale constitue une caractéristique forte de la formation des étudiants de l'ENSA Paris-Val de Seine tant en raison du nombre d'étudiants partis ou accueillis, que par la variété des établissements partenaires : 78 destinations sont proposées aux étudiants, dont 45 dans le cadre du programme Erasmus + et 33 internationaux dans le cadre des conventions bilatérales. Les partenariats internationaux de l'École permettent, aux étudiants désireux d'étudier un an ou un semestre à l'étranger, en fin de 1<sup>er</sup> cycle ou durant le 2<sup>ème</sup> cycle, d'être exonérés des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil, de prétendre à une bourse de mobilité et de valider à leur retour les modules qu'ils auront obtenus. La sélection des candidats se fait sur la base des résultats académiques, d'un

portfolio, d'une lettre de motivation et d'un certificat justifiant d'un niveau de langue suffisant (niveau européen B2 minimum). Des cours de langue (anglais, espagnol, italien, et portugais) sont dispensés aux étudiants de l'École en 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années.

Les étudiants sélectionnés pour un départ à l'étranger, notamment boursiers d'État, peuvent bénéficier d'aides financières à la mobilité : Bourse du Ministère de la Culture, Allocation Erasmus + et Bourse de l'ENSA Paris-Val de Seine. Des soutiens, sur critères sociaux, de la Région Ile de France peuvent compléter ces dispositifs.

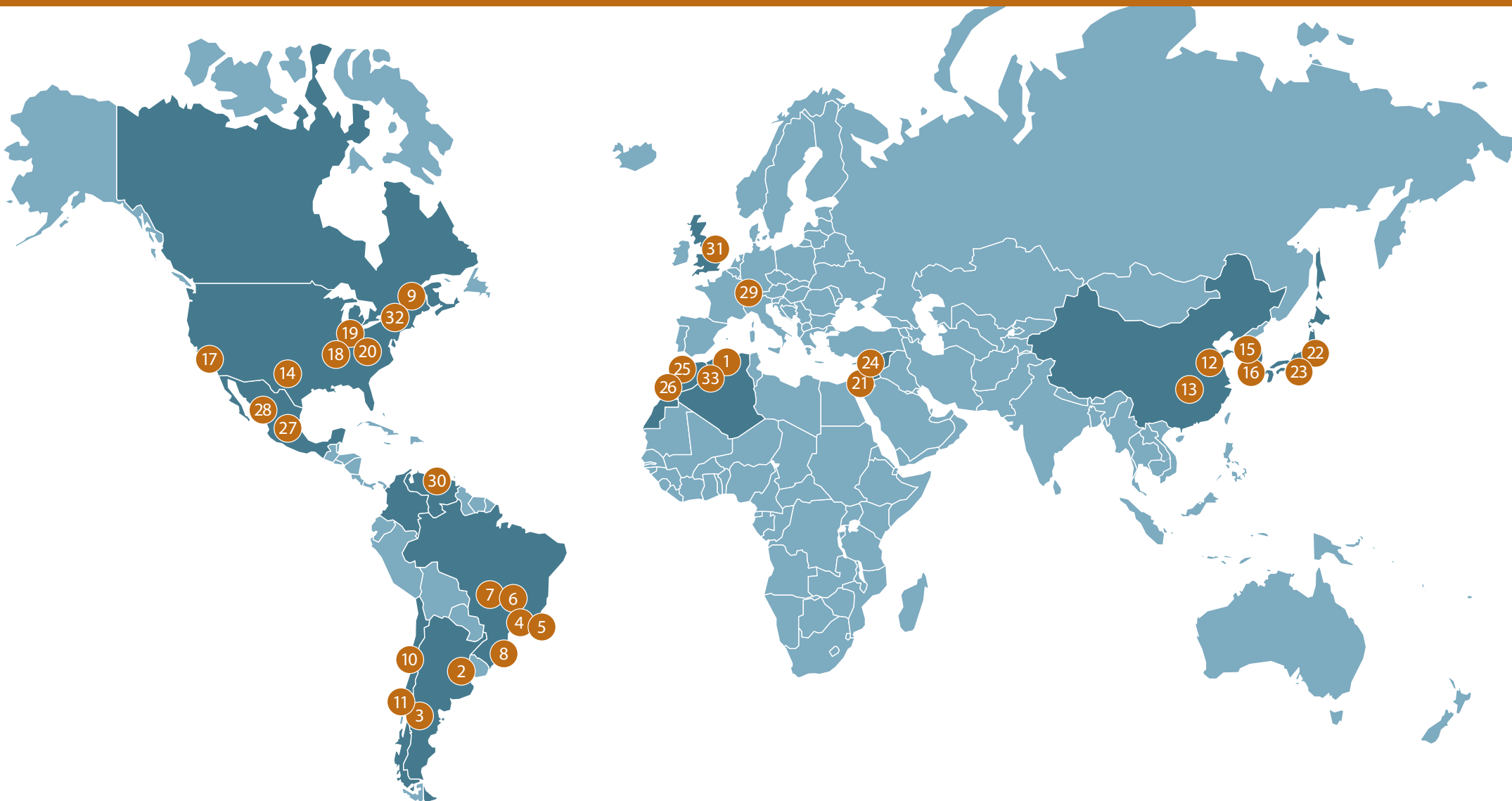
Enfin l'ENSA Paris-Val de Seine organise des échanges ponctuels d'une à deux semaines sous la forme d'ateliers intensifs en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.



- |  |  |   |
|--|--|---|
| 1/ RWTH Aachen, Allemagne                        | 17/ Universidad de Castilla-La Mancha, Espagne           | 32/ Vilnius Gediminas Technical University, Lituanie  |
| 2/ TU Dortmund, Allemagne                        | 18/ Tallinn Academy of Arts, Estonie                     | 33/ Gdansk University of Technology, Pologne          |
| 3/ Universidad Rey Juan Carlos, Madrid, Espagne  | 19/ University of Oulu, Finlande                         | 34/ Wrocław University of Technology, Pologne         |
| 4/ HTWK Leipzig, Allemagne                       | 20/ Tampere University of Technology, Finlande           | 35/ Warsaw University of Technology, Pologne          |
| 5/ Hochschule Wismar, Allemagne                  | 21/ National Technical University of Athens, Grèce       | 36/ Universidade de Beira Interior, Portugal          |
| 6/ ABK Stuttgart, Allemagne                      | 22/ Università degli Studi di Firenze, Italie            | 37/ Universidade de Coimbra, Portugal                 |
| 7/ TU Wien, Autriche                             | 23/ Politecnico di Milano, Italie                        | 38/ Czech Technical University, République tchèque    |
| 8/ Antwerp University, Belgique                  | 24/ Università Vanvitelli, Italie                        | 39/ Ion Mincu University, Roumanie                    |
| 9/ Université Catholique de Louvain, Belgique    | 25/ Università degli Studi di Roma La Sapienza, Italie   | 40/ Universitatea Tehnica Cluj-Napoca, Roumanie       |
| 10/ Université de Liège, Belgique                | 26/ Università luav di Venezia, Italie                   | 41/ University of Ljubljana, Slovénie                 |
| 11/ Universidad de Valladolid, Espagne           | 27/ Università degli Studi di Catania, Italie            | 42/ Chalmers University of Technology, Suède          |
| 12/ Universidad de Granada, Espagne              | 28/ Università di Bologna, Italie                        | 43/ University of Umeå, Suède                         |
| 13/ Universidad Politécnica de Madrid, Espagne   | 29/ Università degli Studi di Ferrara, Italie            | 44/ Brno University of Technology, République tchèque |
| 14/ Universidad de Sevilla, Espagne              | 30/ Università degli Studi di Napoli Federico II, Italie | 45/ Bergen School of Architecture, Norvège            |
| 15/ Universidad Politécnica de València, Espagne | 31/ Università di Trieste, Italie                        |   |
| 16/ Universidad de Malaga, Espagne               |  |   |



# LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX



- 1/ École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Algérie
- 2/ Universidad de Buenos Aires, Argentine
- 3/ Universidad de Mendoza, Argentine
- 4/ Universidade Federal do Rio de Janeiro, Brésil
- 5/ Universidade Federal Fluminense, Brésil
- 6/ Universidade Presbiteriana Mackenzie, Brésil
- 7/ Universidade do Sao Paulo, Brésil
- 8/ Pontifícia Universidade Católica do Rio Grande do Sul, Brésil
- 9/ Université Laval, Canada

- 10/ Universidad Católica del Norte, Chili
- 11/ Universidad de Chile, Chili
- 12/ Tianjin University, Chine
- 13/ Huazhong University of Science and Technology, Chine
- 14/ University of TexasArlington, États-Unis
- 15/ Inha University, Corée
- 16/ Yeungnam University, Corée
- 17/ California Polytechnic State University, États-Unis
- 18/ Kansas University, États-Unis

- 19/ Iowa State University, États-Unis
- 20/ Smith College, États-Unis
- 21/ Bezalel Academy of Arts and Design, Israël
- 22/ Nagoya University, Japon
- 23/ University of Tokyo, Japon
- 24/ Académie Libanaise des Beaux-Arts, Liban
- 25/ École Nationale d'Architecture de Rabat, Maroc
- 26/ École Nationale d'Architecture de Marrakech, Maroc
- 27/ Universidad Nacional Autónoma de México, Mexique

- 28/ ITESO Guadalajara, Mexique
- 29/ FHNW, Suisse
- 30/ Universidad Central de Venezuela, Venezuela
- 31/ University of Dundee, Royaume-Uni
- 32/ Ecole d'architecture, Université de Montréal,
- 33/ Ecole Euro-Méditerranéenne d'Architecture, de Design et d'Urbanisme (EMADU), Fès, Maroc

## S'INSCRIRE À L'ÉCOLE

POUR L'ANNÉE 2024 / 2025



### Entrée en 1<sup>ère</sup> année

#### Quels sont les critères ?

Le recrutement des candidats à l'ENSA Paris-Val de Seine s'effectue sur deux critères : le niveau de culture générale et scientifique nécessaire pour suivre un enseignement supérieur ; l'intérêt et la motivation pour les études d'architecture. Ces critères sont appréciés en deux temps : examen du dossier scolaire (tous les candidats) puis entretien de motivation (une partie des candidats).

#### 1<sup>ère</sup> étape - Examen du dossier scolaire

Pour accéder à l'entretien de motivation, l'école opère un classement des dossiers de candidature fondé sur la moyenne des notes disponibles obtenues en 1<sup>ère</sup> et Terminale en enseignement scientifique (filière générale) ou mathématiques (filière technologique) ; histoire-géographie ; langue vivante 1 ; enseignements de spécialité ; notes obtenues aux épreuves terminales du bac en français (coefficient 2).

#### 2<sup>ème</sup> étape - Entretien de motivation

- L'entretien devant un comité d'enseignants et d'étudiants se déroulera le samedi 4 mai 2024.
- 1000 candidats environ seront retenus pour un entretien individuel. Outre la lettre de motivation, les candidats pourront présenter toute pièce susceptible d'apporter des informations complémentaires.
- Il appartient aux candidats d'apprécier l'opportunité d'apporter des travaux, pour appuyer la motivation. Ces travaux seront en nombre et en format limités, les maquettes ou documents au format numérique ne seront pas acceptés.
- Les candidats admissibles devront prendre rendez-vous via le site [parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
- Pour des raisons de capacité d'accueil, il est demandé aux candidats de ne pas venir accompagnés.
- Venir à l'entretien est obligatoire pour tous les candidats convoqués ; ne pas se présenter vaudra abandon de la candidature <sup>1</sup>.
- La commission pédagogique établira un classement des candidats auditionnés. Les résultats seront exclusivement communiqués via le site [parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) à compter du 30 mai 2024.

<sup>1/</sup> Les candidats résidant hors de France continentale et dans l'incapacité d'être présents pourront être dispensés de l'entretien à l'École, contacter le service des inscriptions : [inscription@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:inscription@paris-valdeseine.archi.fr). Dans ce cas, un entretien en visioconférence sera organisé.

## Comment présenter sa candidature ?

- Tout candidat, français ou étranger, à l'une des 20 écoles nationales supérieures d'architecture doit être titulaire du baccalauréat (ou diplôme équivalent).
- Les candidats étrangers non francophones devront justifier d'un niveau de français le jour de l'inscription définitive, soit le DELF B2, DALF C1 ou TCF DAP (score global supérieur ou égal à 419 et supérieur ou égal à 12/20).
- Droits de préinscription : 37€, les boursiers en sont exonérés.

## 1/ Titulaires ou futurs titulaires du bac français (ou diplôme d'accès aux études universitaires), passé en France ou à l'étranger

- Pour tous ces candidats, français ou étrangers, les demandes d'inscription en 1<sup>ère</sup> année s'effectuent exclusivement sur le portail internet [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr) (du 17 janvier au 14 mars 2024).

## 2/ Titulaires ou futurs titulaires d'un diplôme équivalent au bac français

a) diplôme délivré par un État de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen <sup>2</sup> :

- Ces candidats suivent également la procédure via le site [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr) (du 17 janvier au 14 mars 2024).

b) diplôme délivré par un État hors Union européenne ou Espace économique européen :

- Candidats de nationalité française : Ces candidats suivent également la procédure via le site [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr)
- Candidats étrangers (non européens) résidant en France : La demande d'admission préalable (dite « DAP bleu ») est dématérialisée et s'effectue via le portail Taïga [www.admission.archi.fr](http://www.admission.archi.fr)
- Candidats étrangers (non européens) résidant hors de France : La demande d'admission préalable, dite « DAP jaune » est à retirer auprès du service culturel de l'Ambassade de France du pays de résidence. Le service culturel de l'Ambassade assurera sa transmission aux écoles souhaitées. Pour les pays bénéficiant de Centres pour les Études en France (CEF), une procédure distincte et obligatoire est mise en œuvre.

### Admission et inscription sur Parcoursup

Le candidat est invité à consulter son dossier électronique sur le portail [parcoursup.fr](http://parcoursup.fr) à partir du **30 mai 2024**. 3 réponses sont possibles :

- OUI (proposition d'admission)
- EN ATTENTE D'UNE PLACE
- NON

Attention : aucune information concernant le classement des candidatures ne pourra être délivrée par l'École. L'inscription administrative des candidats retenus aura lieu en juillet (ou, par dérogation, début septembre).

## Entrée par équivalence

Une demande d'entrée par équivalence peut être présentée à l'ENSA Paris-Val de Seine sur Taïga ([www.admission.archi.fr](http://www.admission.archi.fr)) par des candidats diplômés ou poursuivant des études de l'enseignement supérieur ou justifiant d'une expérience professionnelle significative, ayant un rapport avec les études en architecture. Les demandes sont examinées par la Commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnels de l'École.

## 1/ Candidats diplômés ou en cours d'études en France ou au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou de nationalité française <sup>1</sup>

### Calendrier

- 23 janvier au 26 février : date limite de dépôt en ligne du dossier sur Taïga
- fin mai : commission de sélection des dossiers et réponses aux demandes d'entrée par équivalence.

### Le dossier en PDF (50 MO maximum) doit comporter entre autres :

- un curriculum vitae d'une page
- le formulaire de demande dûment complété (téléchargeable sur le site de l'École)
- une lettre de motivation d'une page
- le paiement en ligne sur Taïga de 37€ correspondant aux droits de préinscription, les boursiers en sont exonérés
- un dossier de travaux de 20 pages maximum au format A4 ou inférieur
- toutes les pièces permettant d'apprécier la demande (relevés de notes, attestations...) selon la situation du candidat

## 2/ Candidats diplômés ou en cours d'études dans un État tiers

### Le candidat suivra la procédure DAP bleu ou DAP jaune, selon sa situation (voir paragraphe 2.b).

Le candidat suivra la même procédure que celle décrite dans la rubrique « Entrée en 1<sup>ère</sup> année ».

## Transfert entre écoles nationales supérieures d'architecture

Les demandes de transfert sont examinées par la Commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquises personnels de l'École, en fonction de la capacité d'accueil de l'École. Sauf exception, les transferts ne sont pas autorisés pour les redoublants de 1<sup>ère</sup> année, les étudiants en chevauchement et les étudiants en 5<sup>ème</sup> année. Lorsqu'un étudiant n'a pas achevé le cycle d'études dans lequel il est inscrit, son transfert ne peut intervenir qu'après accord du directeur, après avis de la commission compétente au vu des unités d'enseignement et des crédits européens obtenus.

Les candidatures s'effectuent directement sur Taïga. Un mode d'emploi expliquant les modalités du dépôt de la candidature guide admission taïga est consultable sur le site internet de l'ENSAPVS, rubrique [admissions-transferts](#).

<sup>2</sup>/ Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suède et Islande, Liechtenstein, Norvège.

Mise à jour février 2024 / © Photographies ENSAPVS / Didier Plowy

